

CHARTRE BIODIVERSITE

Engagements et principes pour une gestion durable de la biodiversité

L'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers s'est dotée en décembre 2022 d'un plan d'action de développement durable et responsabilité sociétale. Un des objectifs de ce plan est de développer une politique en faveur de la biodiversité et de la gestion durable des espaces verts.

L'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, par la signature de cette Charte, se lance dans une démarche volontaire en faveur de la biodiversité en mettant en cohérence ses engagements avec les orientations de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

En conséquence, l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, compte tenu de ses implantations multisites et de leurs spécificités et en fonction des compétences disponibles, se fixe les objectifs exprimés dans le présent document.

Définition de la biodiversité

Ensemble des êtres vivants ainsi que des écosystèmes dans lesquels ils vivent, y compris les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Périmètre d'application

Cette charte a vocation à s'appliquer à la gestion des espaces extérieurs des sites de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers dont la description est jointe en annexe.

Axe stratégique A : Intégration durable de la biodiversité dans la politique de l'établissement

Objectif 1 : Veiller à la cohérence des engagements et des actions menés au sein de l'établissement avec les enjeux de la biodiversité, en adéquation avec les politiques publiques.

Objectif 2 : Développer puis pérenniser les moyens financiers et humains en faveur de la biodiversité.

Objectif 3 : Inclure la préservation de la biodiversité dans les décisions stratégiques de l'établissement.

Objectif 4 : Préserver la biodiversité par la gestion durable des espaces verts des différentes implantations de l'établissement.

Objectif 5 : Evaluer et mesurer l'efficacité de la politique de l'établissement en matière de biodiversité, faire évoluer et mettre à jour la présente charte chaque année.

Axe stratégique B : Sensibilisation, information et accompagnement dans l'action des parties prenantes de l'établissement

Objectif 6 : Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à destination des usagers, des personnels et des parties prenantes externes aux enjeux de la biodiversité et au patrimoine écologique de l'établissement et de son environnement local.

Objectif 7 : Partager et valoriser les actions en faveur de la biodiversité auprès de tous les usagers des sites ainsi qu'auprès des décideurs (instances décisionnaires et services supports) de l'établissement.

Objectif 8 : Renforcer la mobilisation, favoriser les initiatives collectives et individuelles (usagers et personnels) en interne et les actions solidaires avec des acteurs extérieurs.

Objectif 9 : Encourager les sujets éventuels en lien avec la biodiversité dans les projets étudiants dans le cadre de leur formation ou dans les projets de recherche, et les inciter dans le cadre des projets associatifs.

Objectif 10 : Participer aux instances nationales et/locales.

Axe stratégique C : Exemplarité et expérimentation au sein de l'établissement

Objectif 11 : Mieux connaître l'état des lieux de la biodiversité de nos sites : réaliser des inventaires, des diagnostics, en vue de pouvoir à terme :

- Maîtriser les pressions causées sur la biodiversité par les usages et les aménagements liés au site de l'établissement et préserver les espèces : limiter l'intensité et la fréquence des perturbations,
- Préserver en évitant leur destruction et restaurer si nécessaire leur habitat et leur diversité dans l'enceinte de l'établissement.

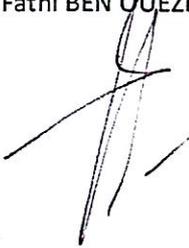
Objectif 12 : Prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans nos projets de réhabilitation ou de construction neuve.

Paris, le 28 août 2025

Signature du Directeur Général
Laurent CHAMPANEY



Le directeur du Campus d'Aix-en-Provence
Fathi BEN OUEZDOU



La directrice du Campus d'Angers
Amandine DUFFOUX



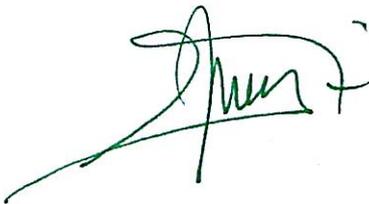
Le directeur du Campus de Bordeaux
Xavier AUBARD



Le directeur du Campus de Châlons-en-Champagne
Giovanni RADILLA



Le directeur du Campus de Cluny
Michel JAUZEIN



La directrice du Campus de Lille
Catherine DAVY



Le directeur du Campus du Maroc
Mehdi SEBTI

P.O


Le directeur du Campus de Metz
Stéphane FONTAINE

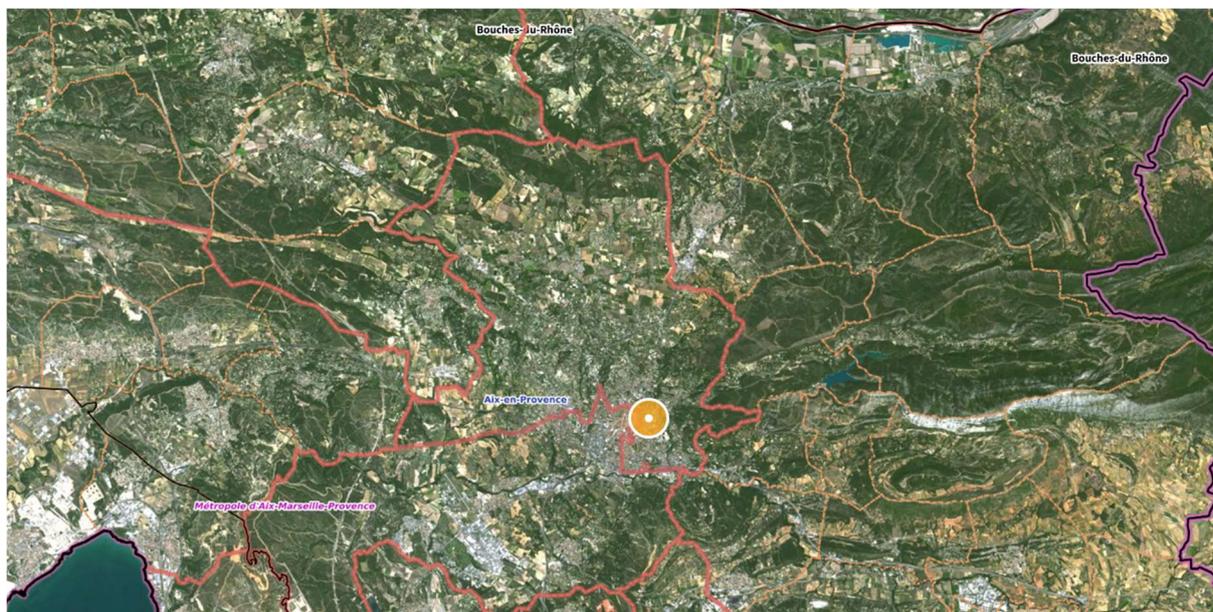


Le directeur du Campus de Paris
Mickaël RIVETTE



Annexe Présentation des sites

Campus de AIX-en-PROVENCE



Campus situé en PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



2 cours des Arts et Métiers – AIX-EN-PROVENCE



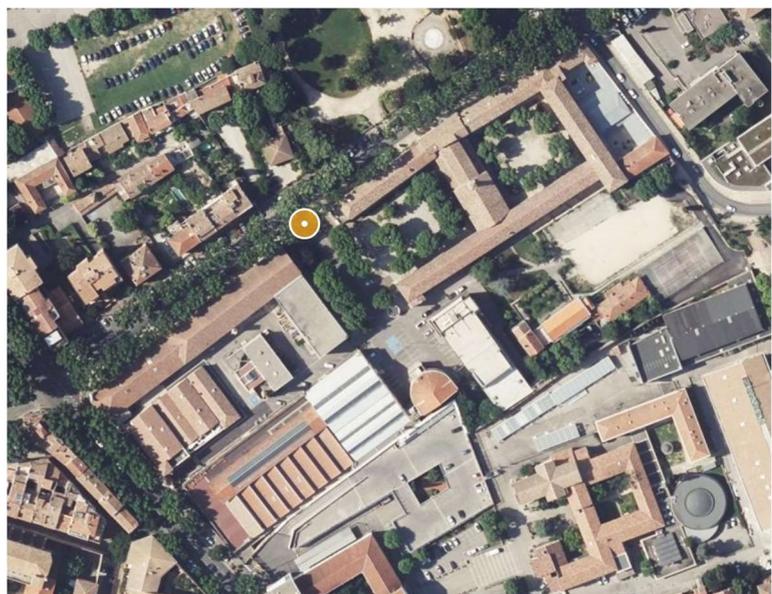
Le campus est situé dans le cœur de ville d'Aix-en-Provence entre les bassins versants de l'Arc et de la Torse.

On y retrouve une certaine diversité d'espèces animales et végétale comme dans tout le centre urbain d'Aix-en-Provence

Espèces d'oiseaux : martinets noirs, sittelle torchepot, orite à longue queue, bergeronnette grise, pinson, rouge gorge, mésange noire.

Espèces de chauve-souris : pipistrelle de kuhl, oreillard gris

Espèces végétales : Prunier cerise, figuier, agapanthe, Buplèvre arbustif, laurier rose



Quelques données chiffrées

Surface totale des parcelles constituant le campus	33 854 m ²
Surface bâtie	8 781 m ²
Surface d'espaces vert	5 001 m ²
Surface de toitures végétalisées	Non concerné
Linéaire de haie	174m

Quelques photos du site

Entrée du campus



Cours de la direction



Cours Carrée



Entrée de la salle de sport



Entrée du bâtiment M

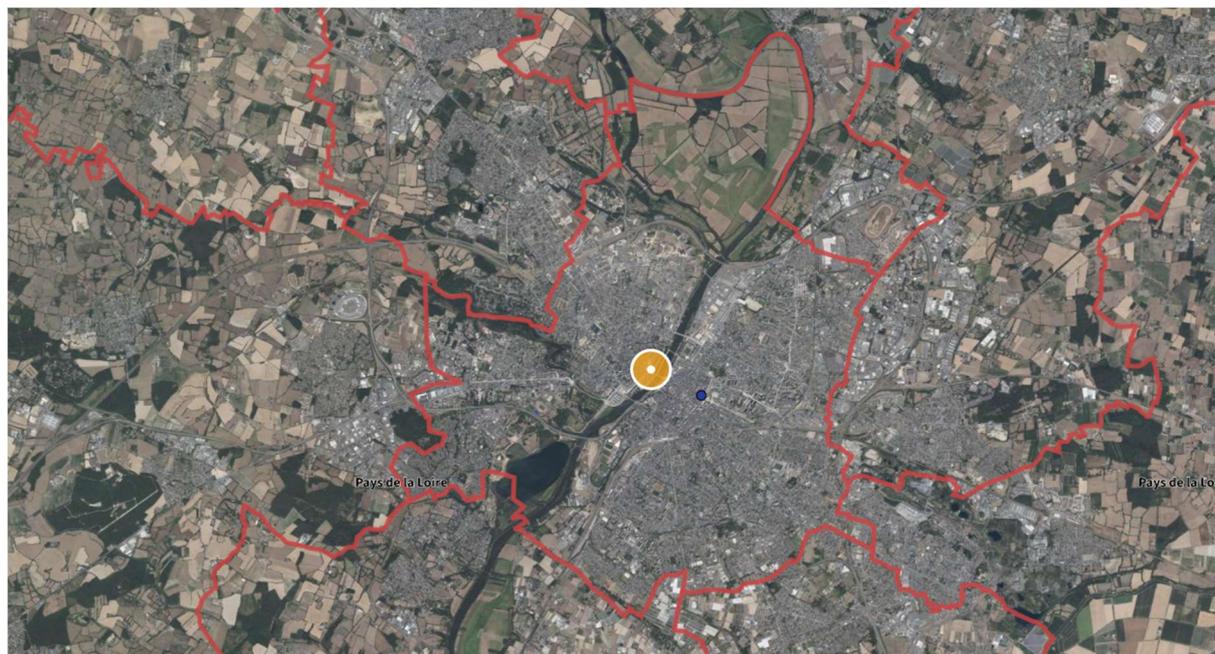


Allée d'entrée sur le campus

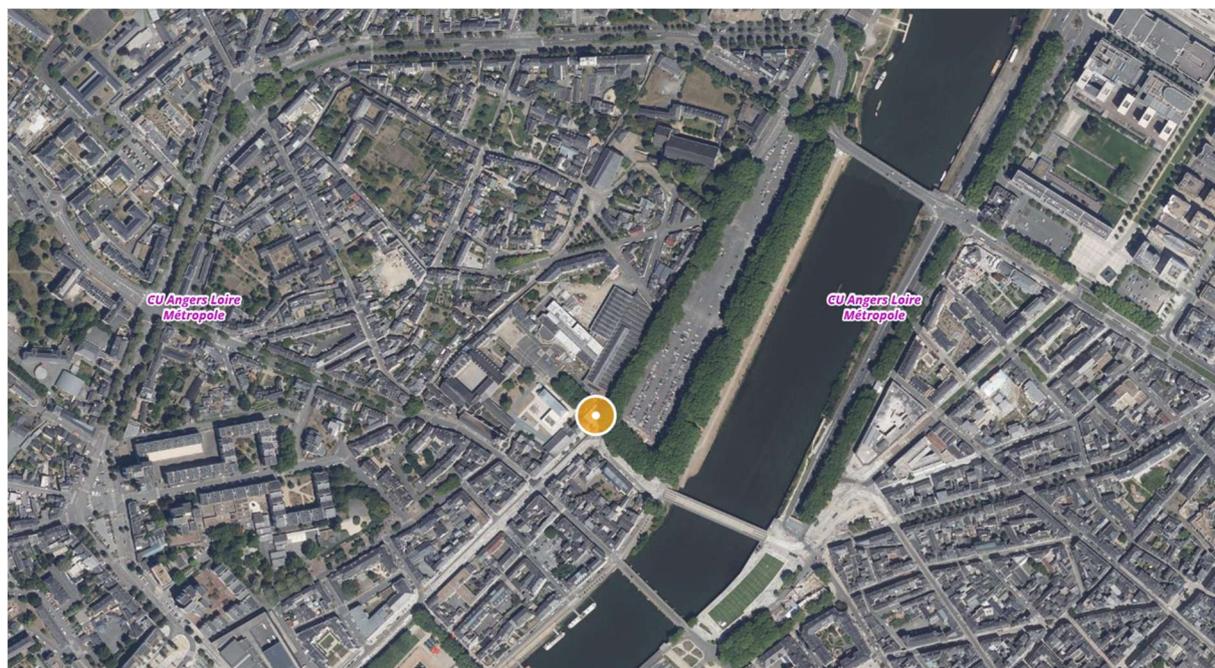


Annexe Présentation des sites

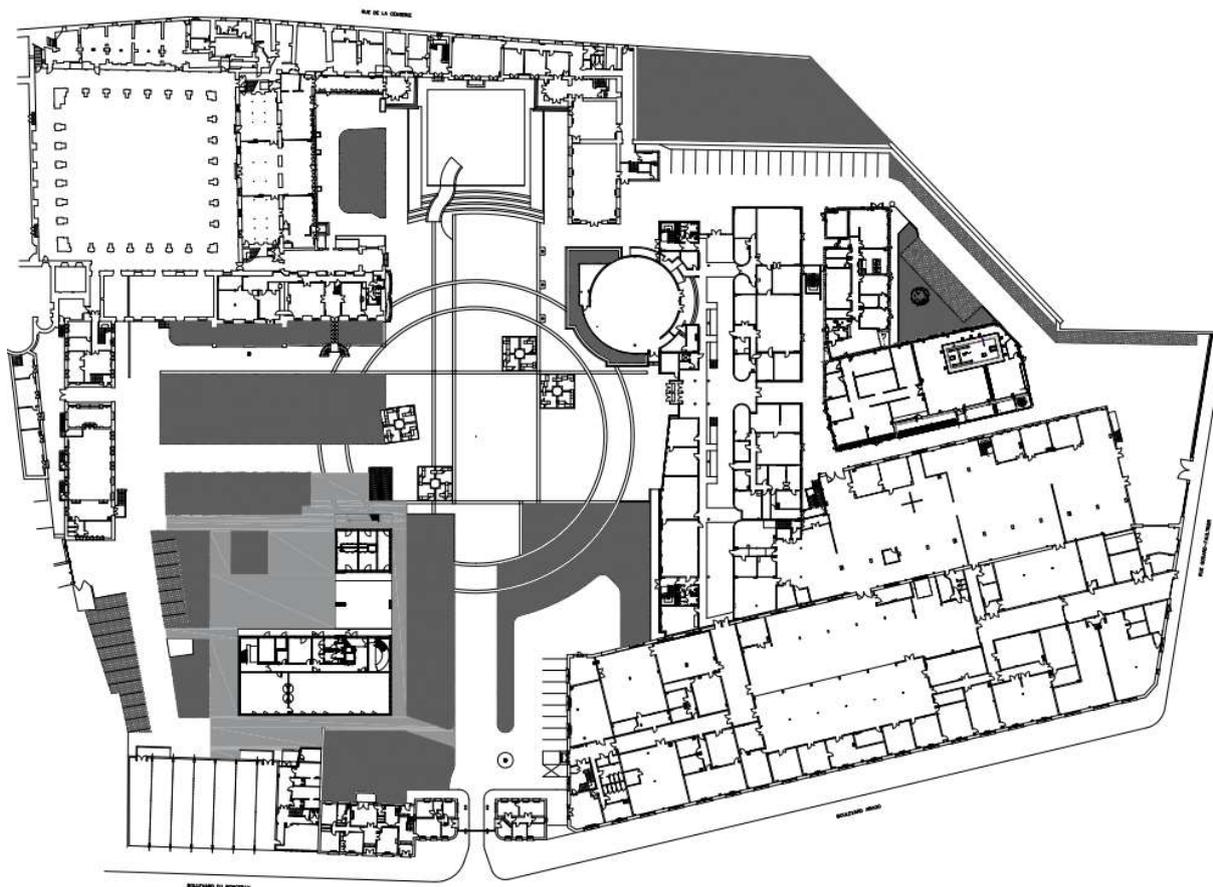
Campus de ANGERS



Campus situé en PAYS de la LOIRE



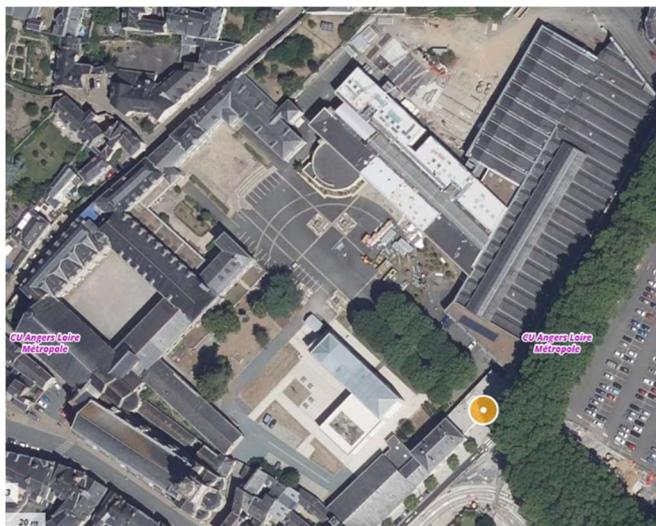
2 boulevard du Ronceray – ANGERS



Le site contient entre autres une allée de platanes centenaires. Ceux situés à proximité, place La Rochefoucault sont classés et hébergent des colonies de grands freux.

Espaces végétalisés arborés, présence d'un palmier centenaire, couvre-sols plantés pour limiter l'entretien et les arrosages, espaces engazonnés et haie arbustive favorisant la biodiversité.

Présence de grands magnolias, un cèdre, un séquoia, un houx ancien, massifs et arbustes divers



Quelques données chiffrées

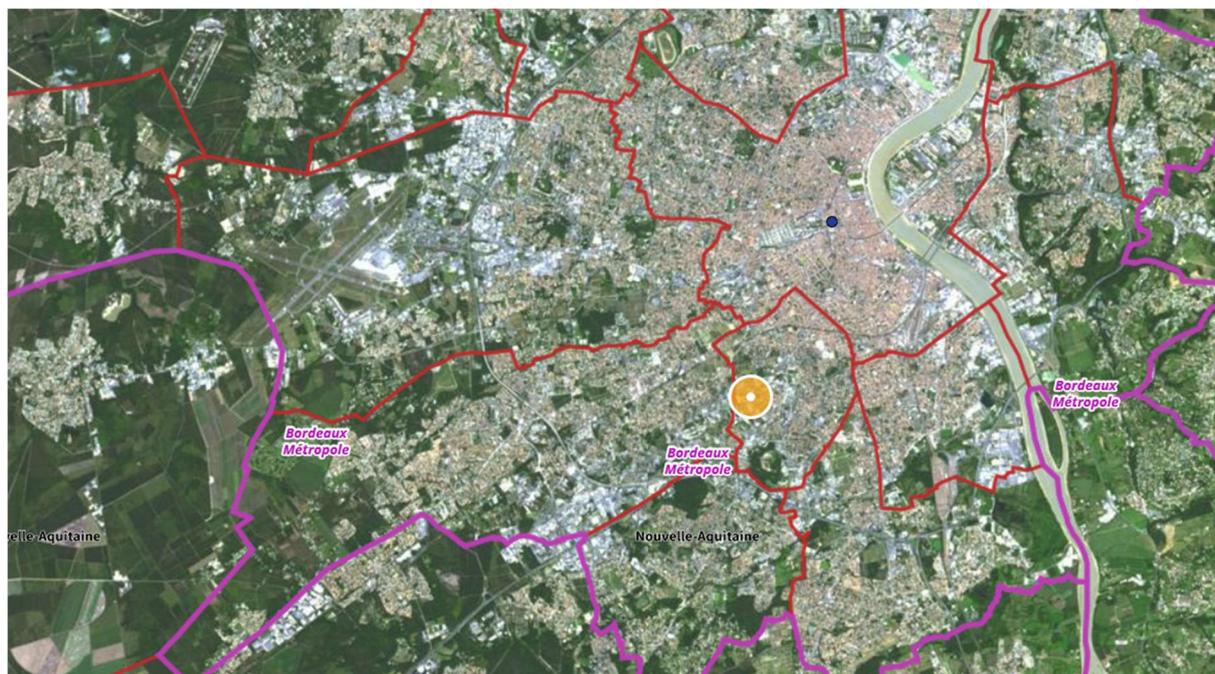
Surface totale des parcelles constituant le campus	34 488 m ²
Surface bâtie	15567m ² d'emprise au sol
Surface d'espaces vert	3 838 m ²
Surface de toitures végétalisées	490m ²
Linéaire de haie	10ml

Quelques photos du site :

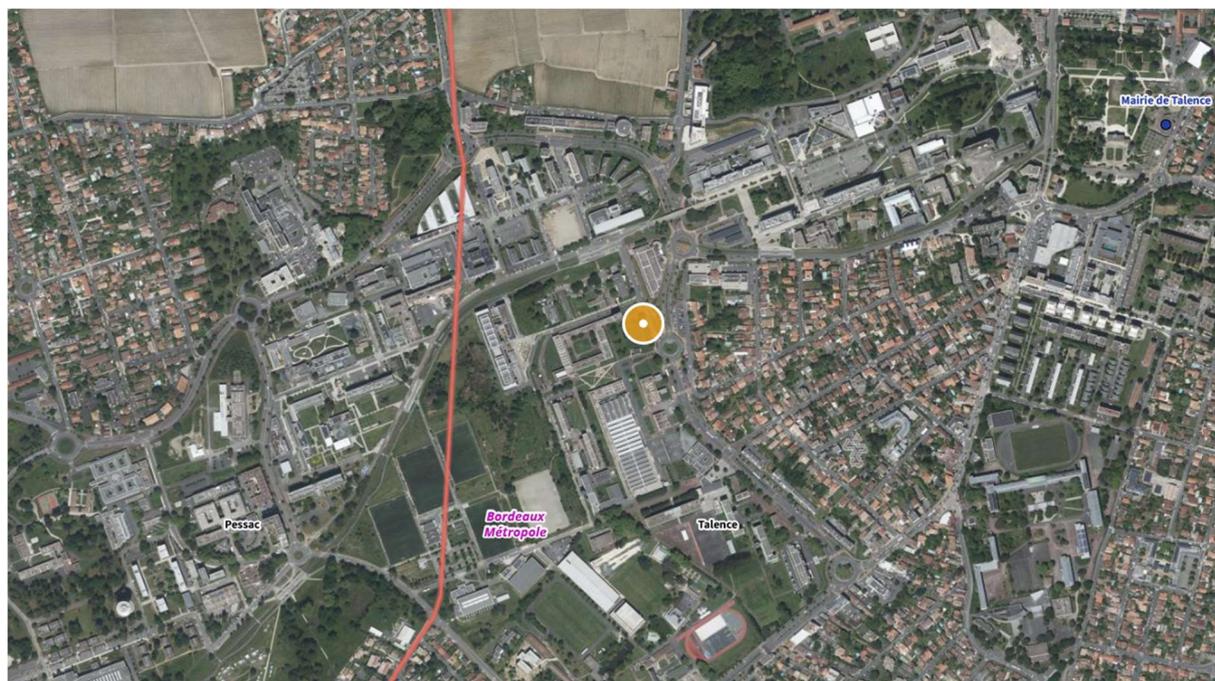




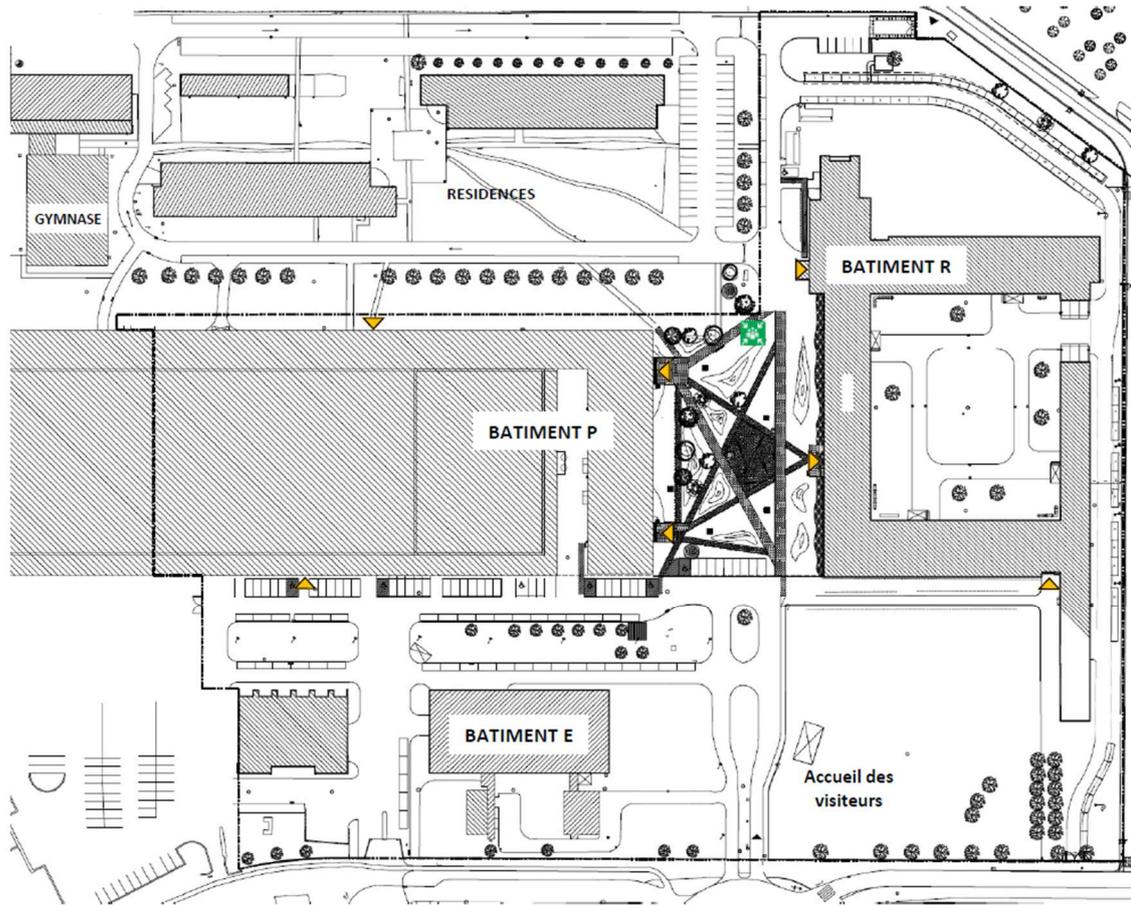
Annexe Présentation des sites
Campus de BORDEAUX-TALENCE



Campus situé en NOUVELLE AQUITAINE



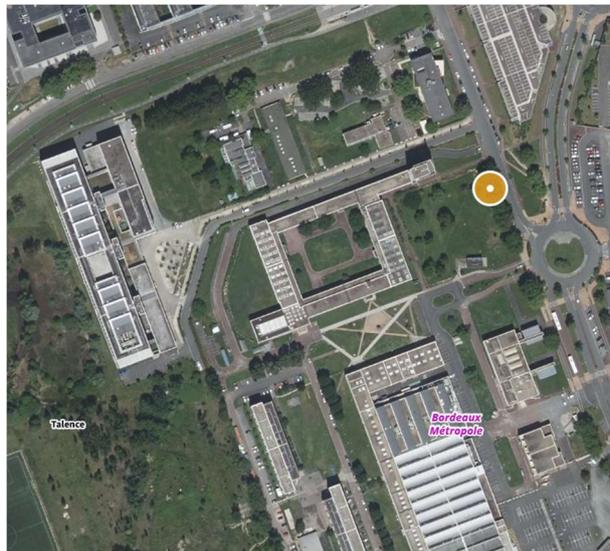
Esplanade des Arts et Métiers – TALENCE



Le campus de Bordeaux Talence possède plusieurs zones végétalisées dont une zone humide située au niveau de l'entrée du site.

La faune présente sur le site est essentiellement ornithologique même si quelques écureuils et rongeurs ont déjà été observés. La plupart des oiseaux sont communs comme les moineaux, les merles, le pigeons et les pies. Cependant le site accueille également quelques espèces peu habituées des zones urbaines comme des canards colverts et des pics verts.

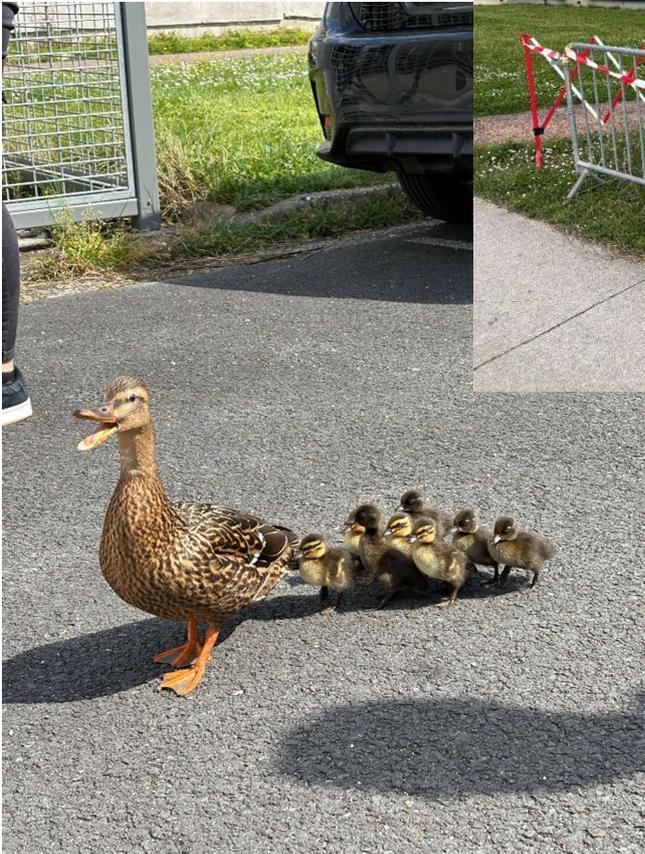
Les zones de nidifications, lorsqu'elles sont identifiées font l'objet d'un balisage et d'une information par courriel invitant les usagers à ne pas déranger les animaux.



Quelques données chiffrées

Surface totale des parcelles constituant le campus	48 521 m ²
Surface bâtie	10 163 m ²
Surface d'espaces vert	13 925 m ²
Surface de toitures végétalisées	Non concerné
Linéaire de haie	Non concerné

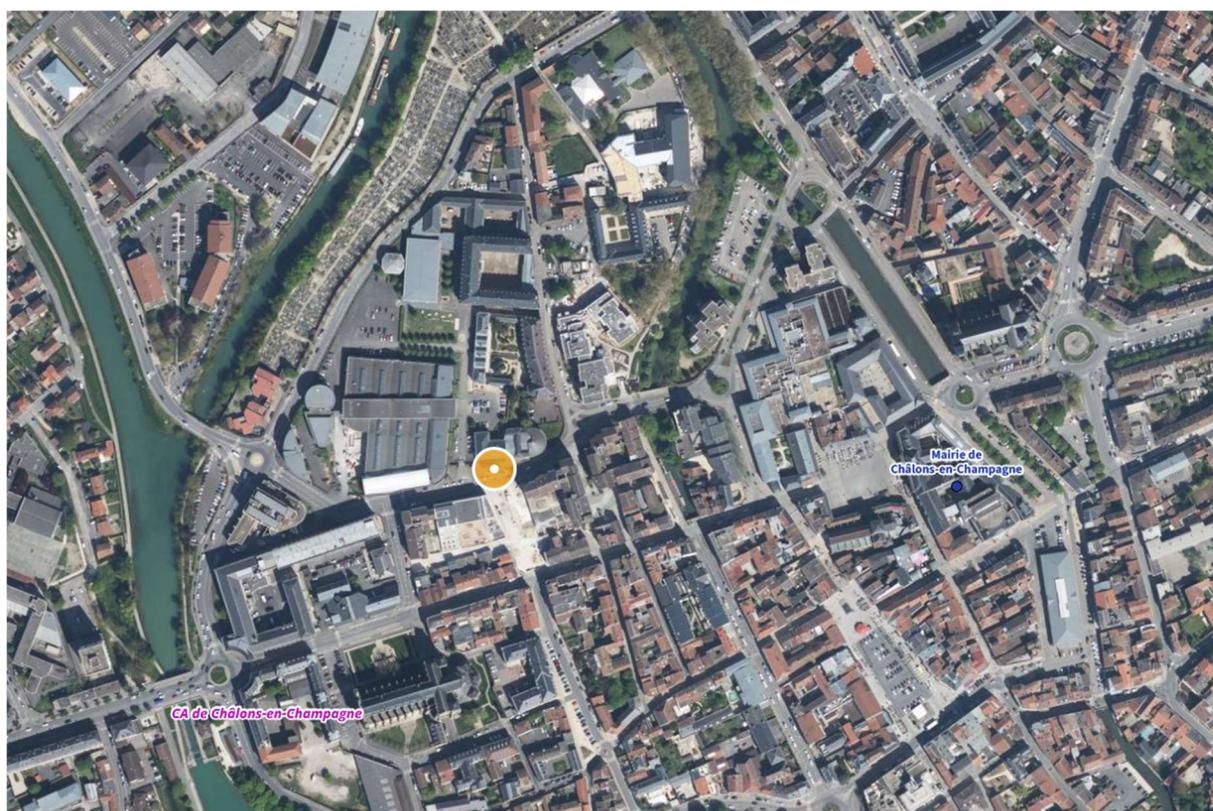
Quelques photos du site



Annexe Présentation des sites
Campus de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Campus situé en GRAND EST

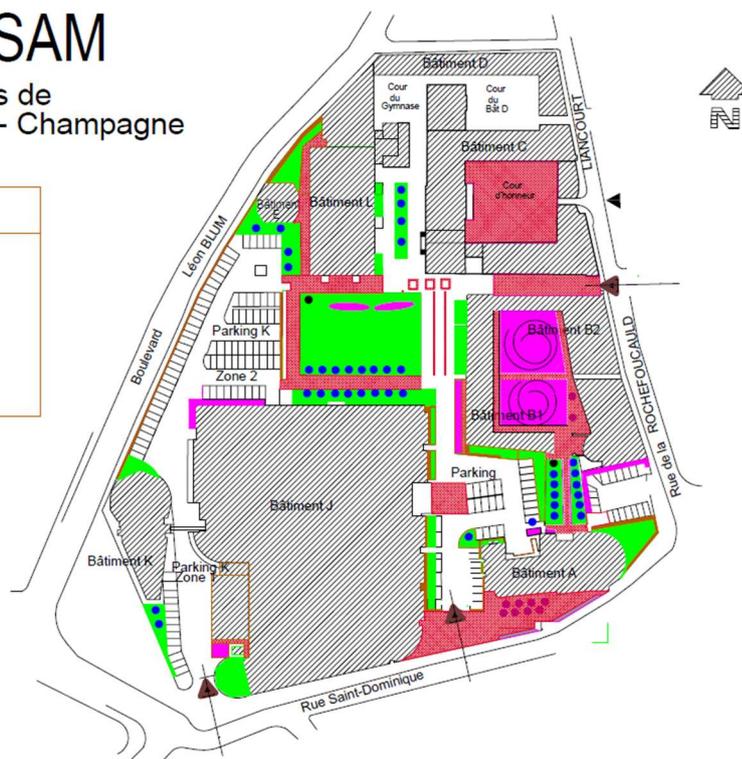


Rue Saint Dominique – CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ENSAM

Campus de Châlons-en- Champagne

Légende	
	Zone de pelouse
	Haie de Charmilles
	Allées / cours
	Zone jardin, arbustes et rosiers
	Arbres (Tilleuls, Marronniers, Ifs...)
	Sapin



Jardins de l'administration (entre bâtiments B1 et B2) : jardins inscrit à l'inventaire supplémentaire au titre des monuments historiques depuis 1997.

Chaque année, dans le cadre de projets menés avec les étudiants du site, notamment le Défi Résidence, les espaces paysagers sont améliorés : carré potager de plantes aromatiques, création de massifs, plantations diverses, ...

Quelques essences présentes sur le site : Abélia, Noisetier tortueux, Milleperthuis, Eleagnus, Rosiers, Bouleau, Figuier, Laurier sauce, Cariopteris.

Des arbres à insectes ont également été conçus dans le cadre de projets étudiants et installés sur le site. Sensibilisation à l'apiculture et fabrication de ruches, nichoirs pour chauve-souris et cabanes à oiseaux



Quelques données chiffrées

Surface totale des parcelles constituant le campus	27 863 m ²
Surface d'espaces vert	3 755 m ²
Dont surface pelouse Tonte alternée	269m ²
Surface de toitures végétalisées – Bâtiment Fonderie	260 m ²
Linéaire de haie de charmilles	297 ml

Quelques photos du site

Jardin de l'administration



Espace CROUS



Chemin arboré le long du bâtiment J



Espace de convivialité



Espaces devant le bâtiment K



Espaces devant le bâtiment E



Devant le campus



Espace de travail collaboratif

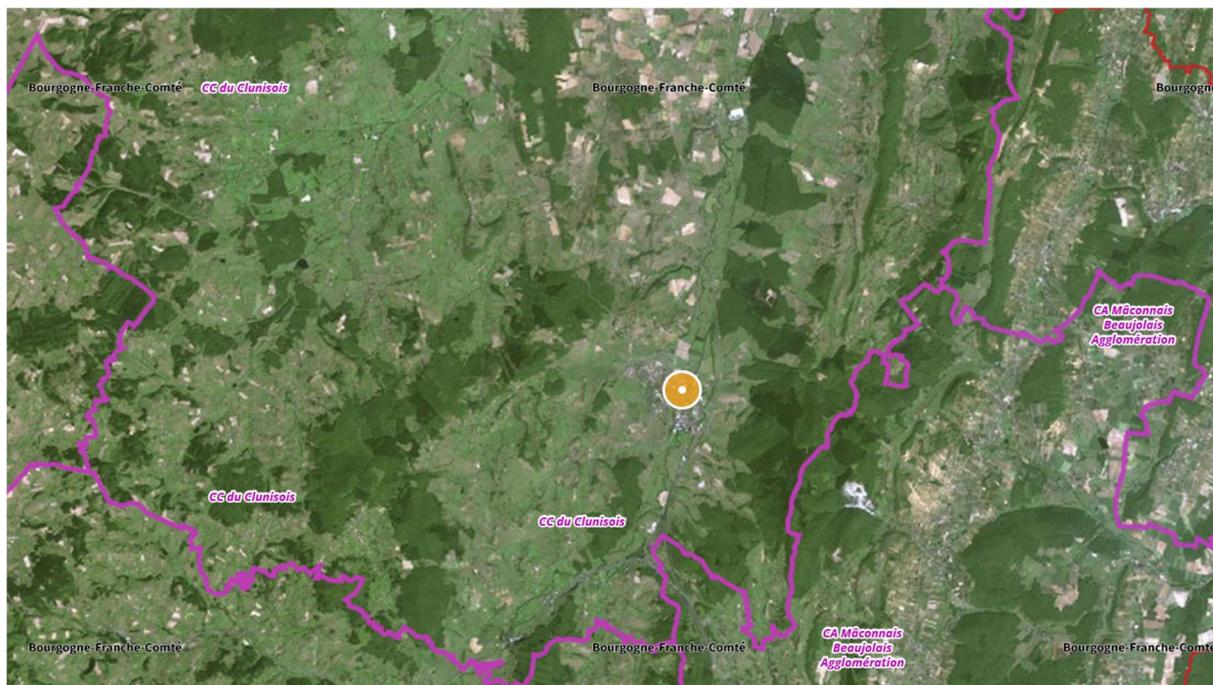


Arbres à insectes – Ruches - Nichoirs

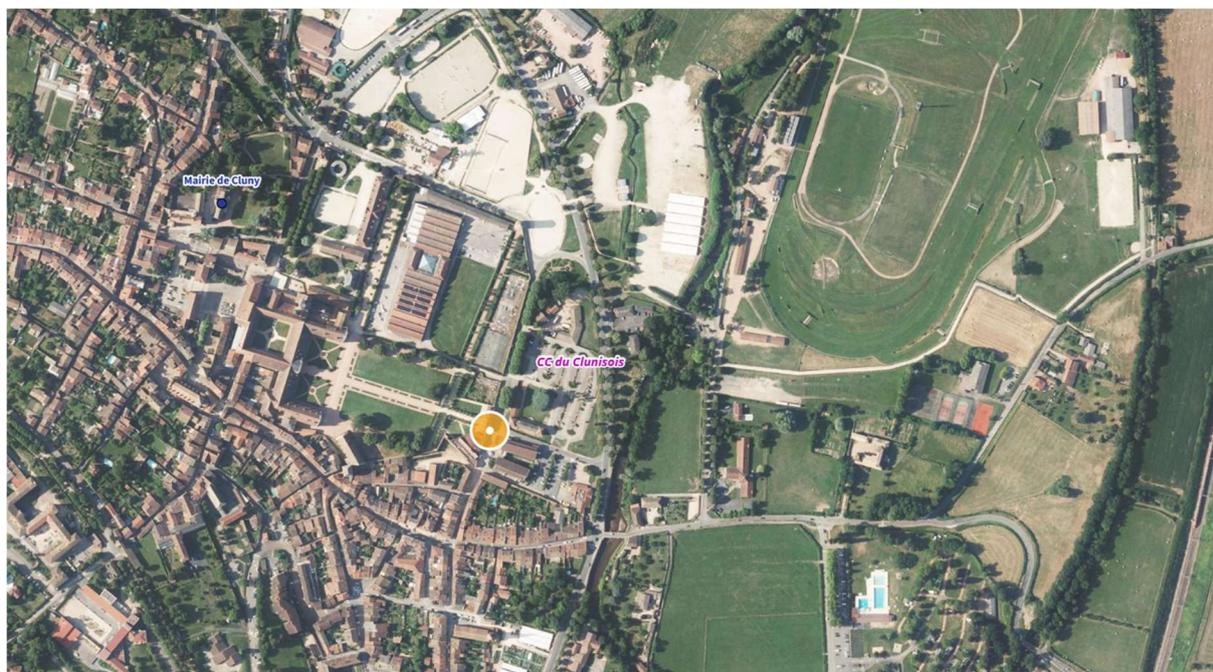


Annexe Présentation des sites

Campus de CLUNY



Campus situé en BOURGOGNE - FRANCHE COMTE



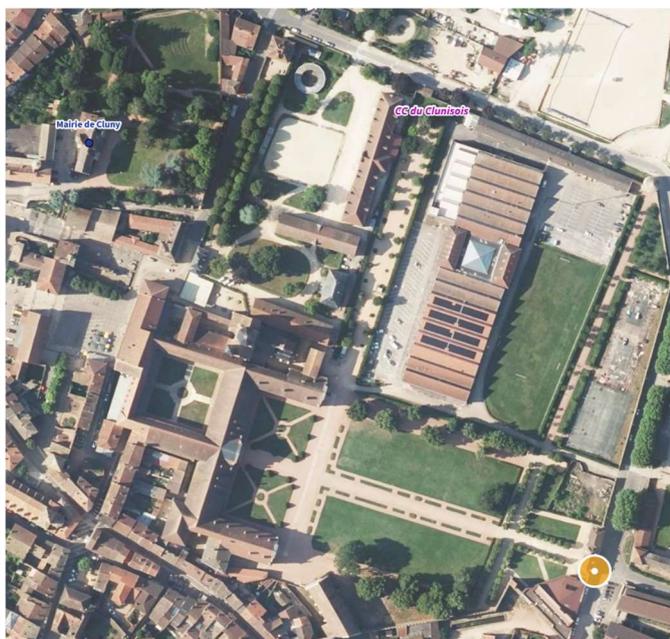
Rue porte de Paris – CLUNY

Le campus Arts et Métiers de Cluny occupe le site historique de l'Abbaye de Cluny avec des bâtiments abbaciaux classés Monument Historique depuis 1862. Le rayonnement historique du mouvement clunisien au niveau européen permet au réseau des sites clunisiens de préparer une candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le campus Arts et Métiers de Cluny est inclus dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) dénommée « Clunisois calcaire », qui s'intègre dans un site NATURA 2000 classé dénommé « Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois ».

Chiroptères des combles de l'Abbaye :

Myotis myotis, Grand murin, Myotis emarginatus, Murin à oreilles échancrées

Arbres et haies : arboretum de l'allée Abélard (12 espèces), fruitiers de l'allée de la Tour Ronde et haie bocagère pédagogique intégrant 10 espèces buissonnantes et des érables champêtres



Terrain de football	5 320m ²
Terrains multisport	2 778m ²
Parc Abbaye	20 528m ²
Parvis	4 990m ²
Allée Abélard	4 178m ²
Verger	3 559m ²

Quelques données chiffrées

Surface totale des parcelles constituant le campus	75 369 m ²
Surface bâtie	17 000 m ² environ
Surface d'espaces vert	41 353 m ²
Surface de toitures végétalisées	Non concerné
Linéaire de haie bocagères	210
Autres haies (if, charmille et laurier cerise)	1100
Arbres	150

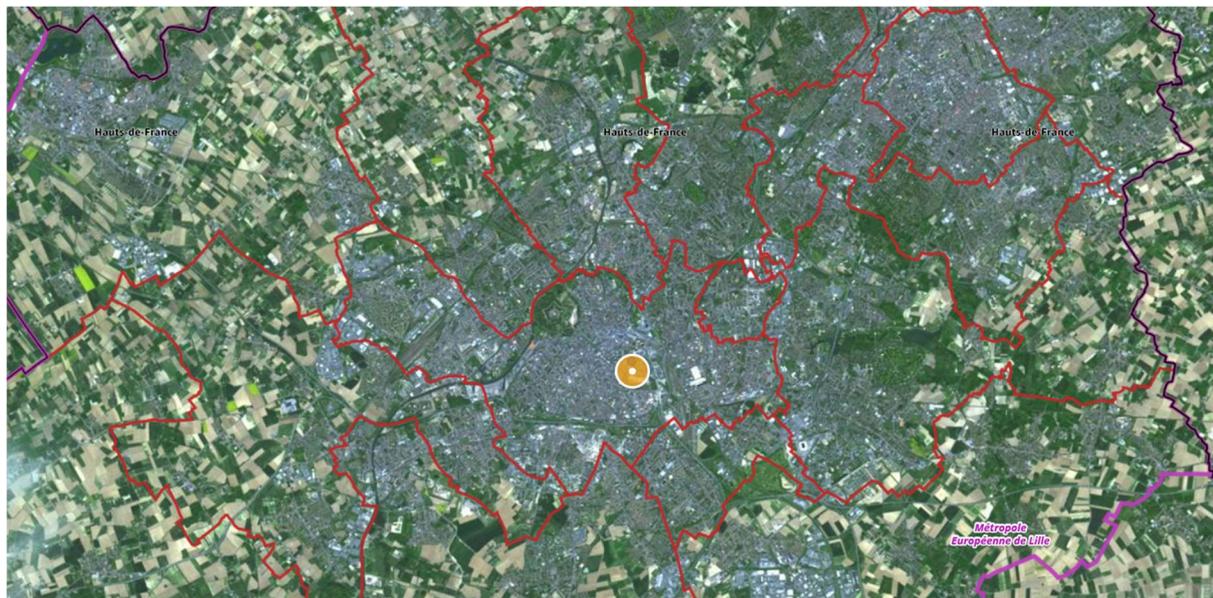
Quelques photos du site



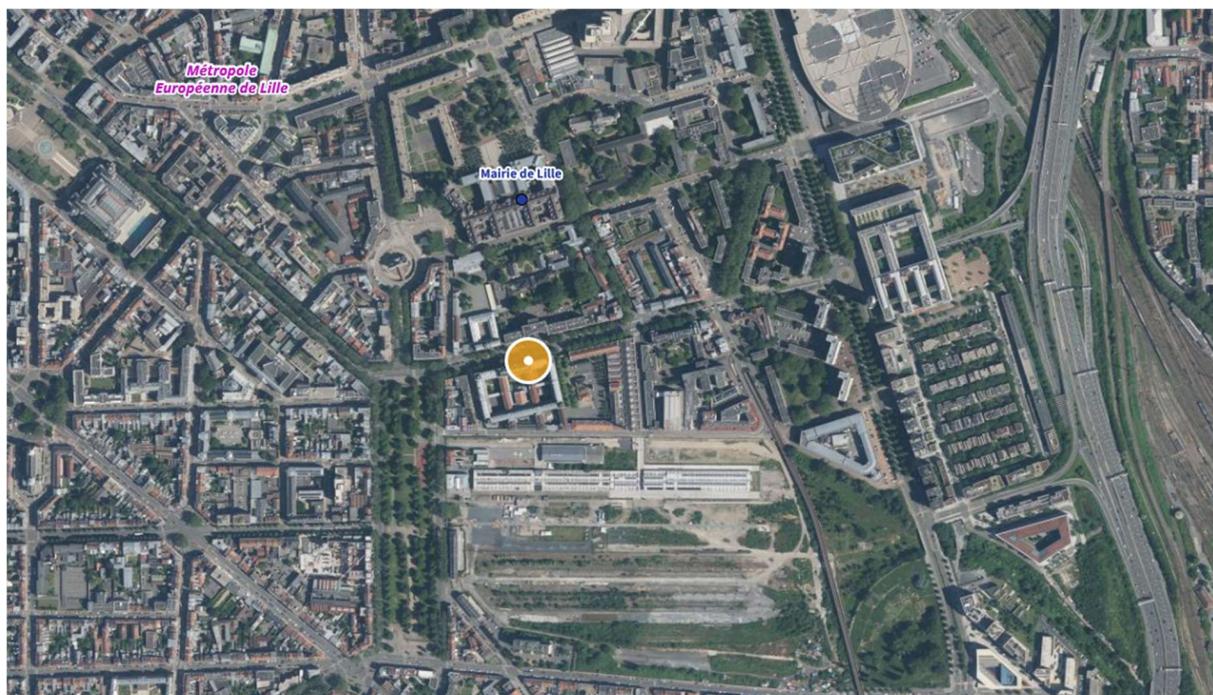


Annexe Présentation des sites

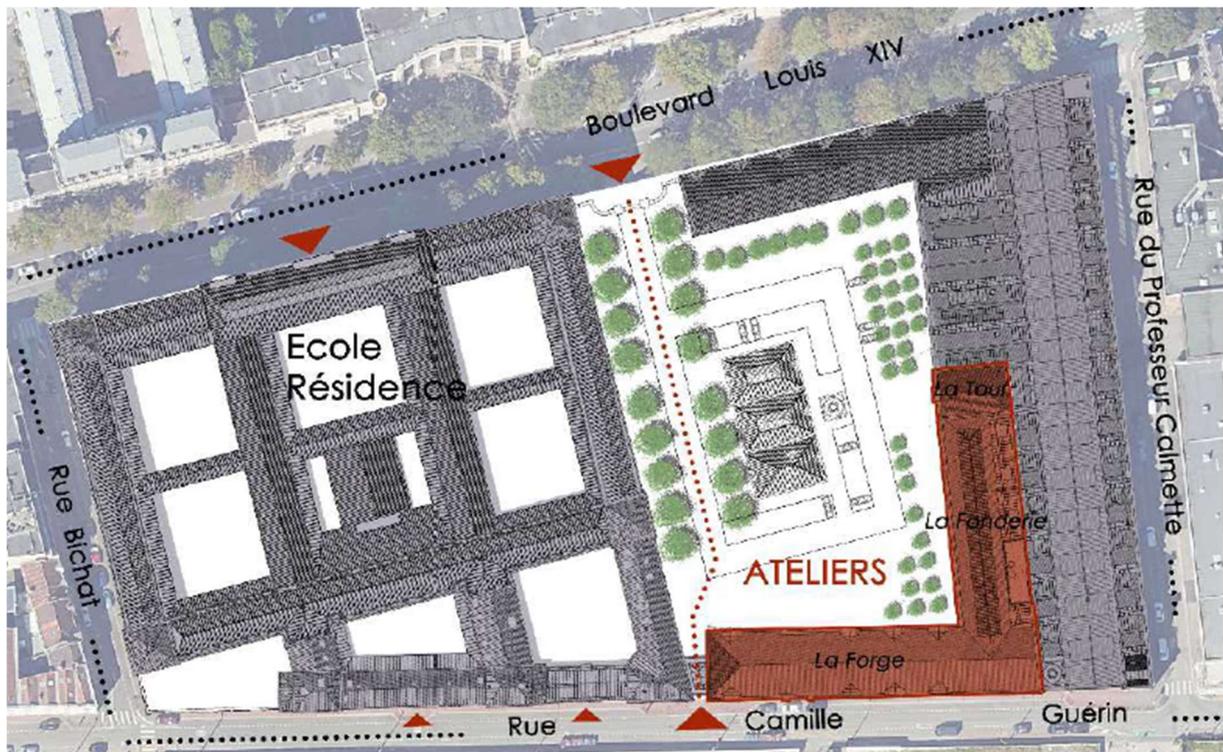
Campus de LILLE



Campus situé en HAUTS DE FRANCE



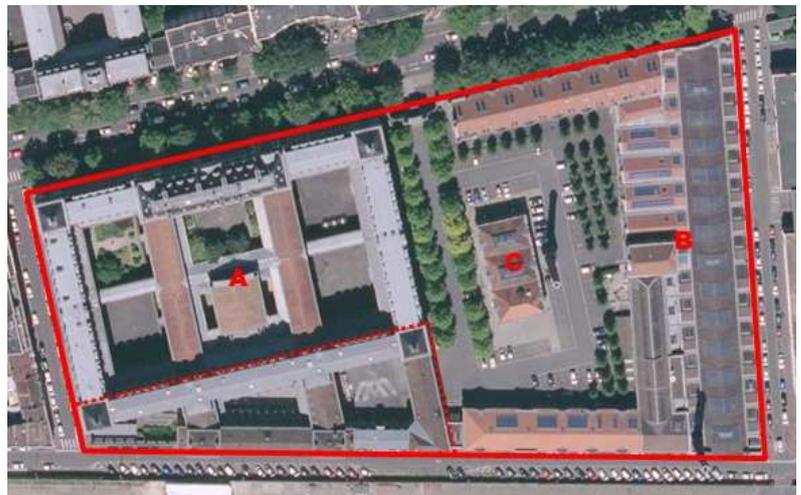
8 boulevard Louis XIV - LILLE



Le campus ENSAM de Lille date des années 1900 et occupe un ensemble de bâtiments formant un îlot urbain délimité par le boulevard Louis XIV, la rue Bichat, la rue Camille Guérin et la rue professeur Calmette.

2 types d'arbres dans la cour des ateliers :

- Platanes environ 18
- Fresnes environ 40



Quelques données chiffrées

Surface totale des parcelles constituant le campus	25 093 m ²
Surface d'espaces vert	400 m ²
Surface de toitures végétalisées	NC
Linéaire de haie	300 ml

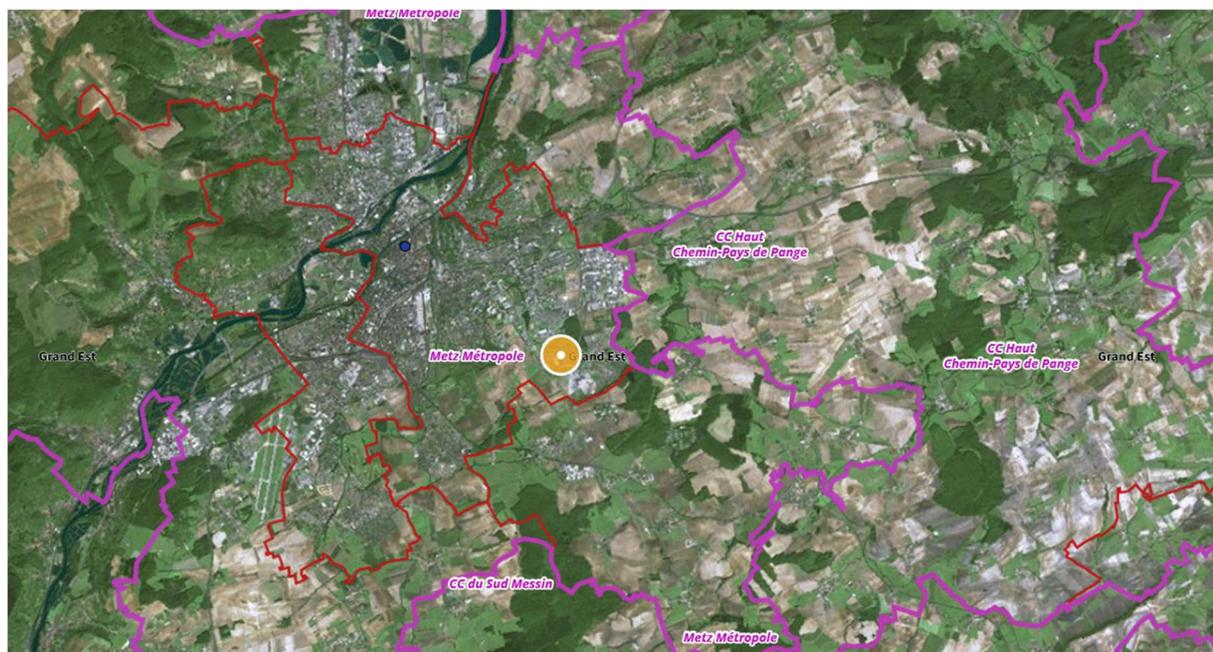
Quelques photos du site



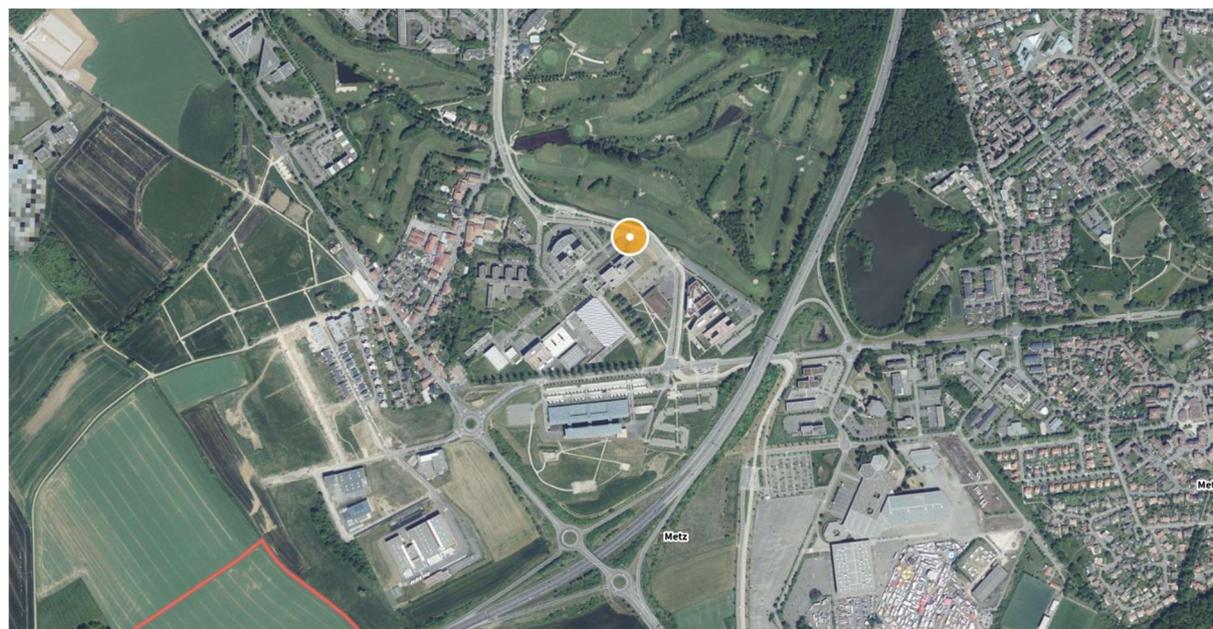


Annexe Présentation des sites

Campus de METZ



Campus situé en GRAND EST



4, rue Augustin Fresnel – 57070 METZ technopôle

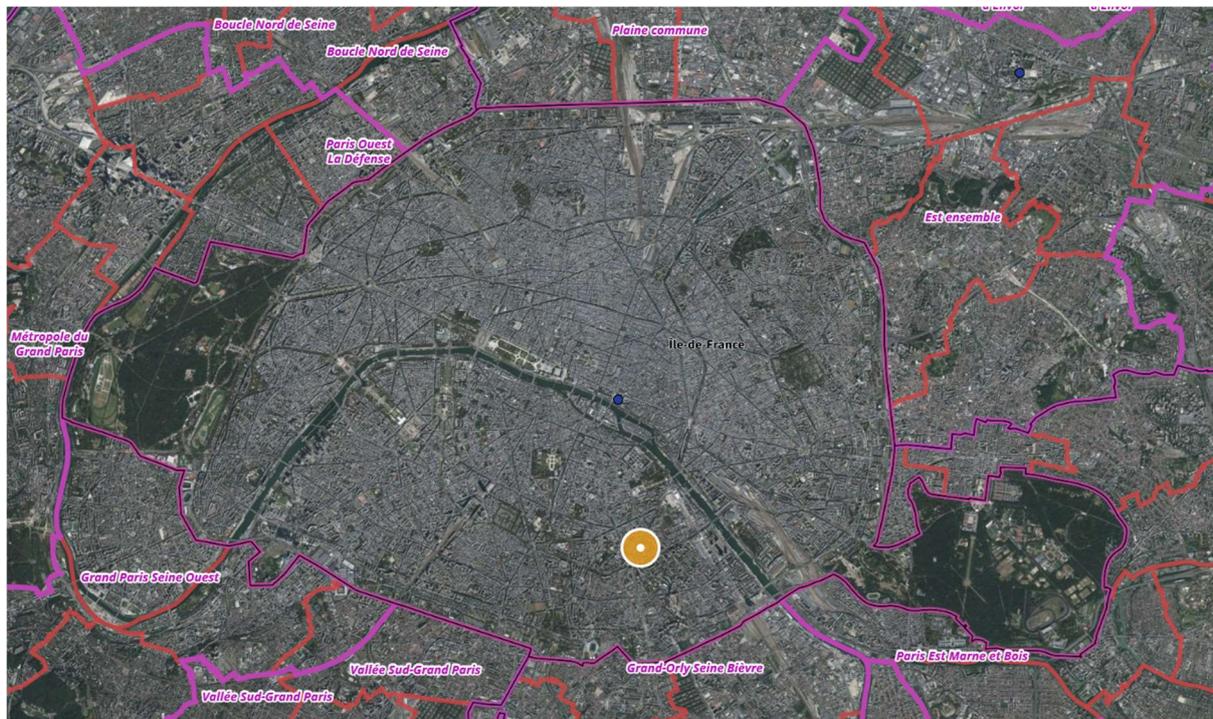
Quelques photos du site



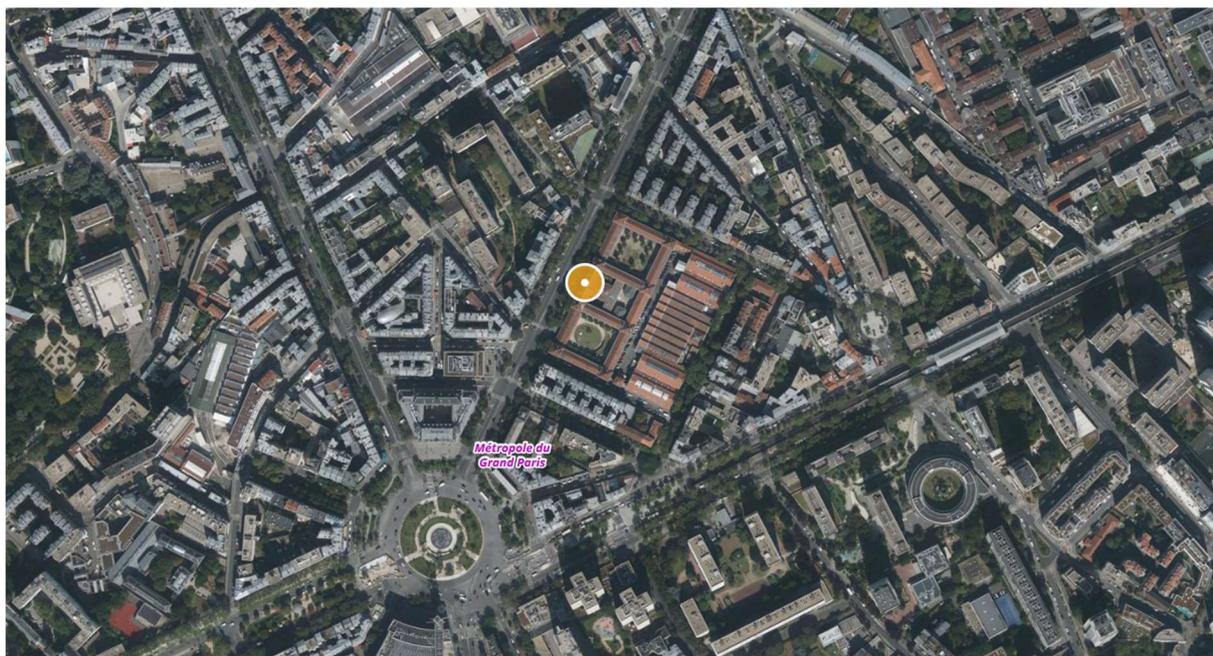


Annexe Présentation des sites

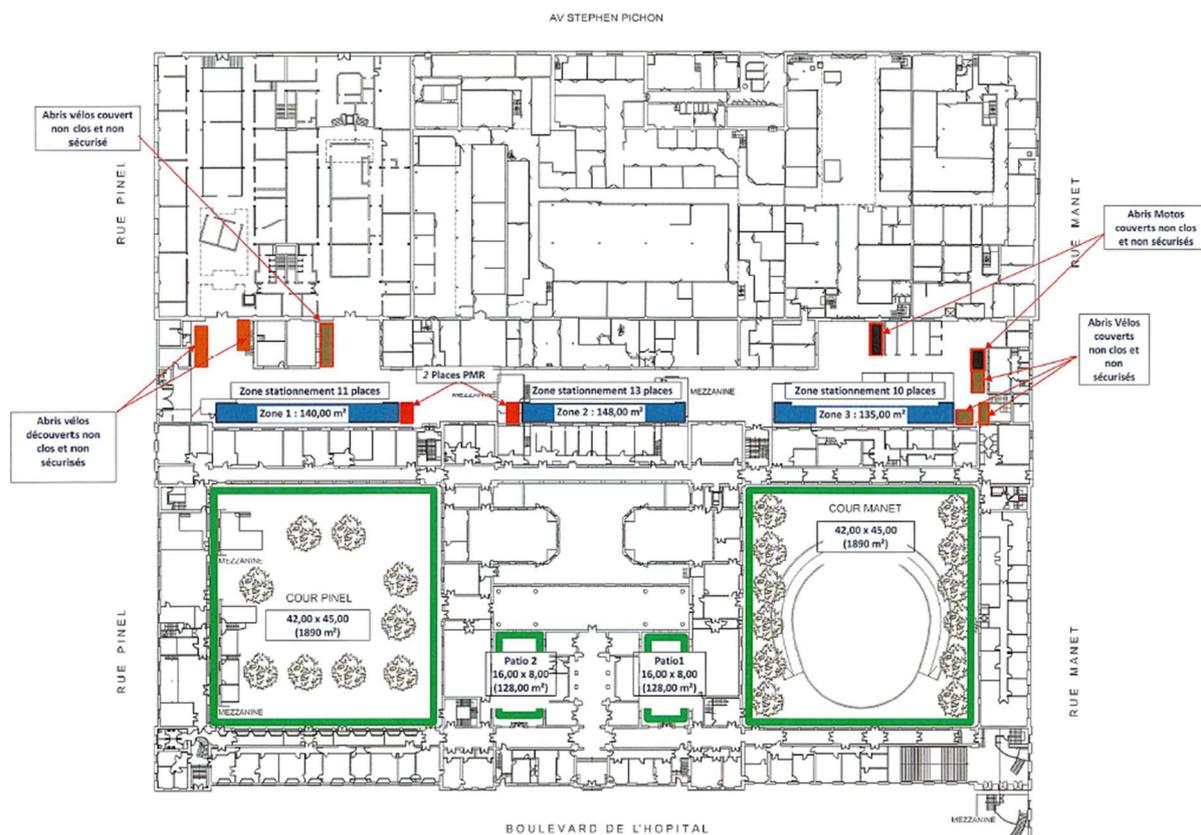
Campus de PARIS



Campus situé en ILE DE FRANCE



151 boulevard de l'Hôpital – PARIS 13e



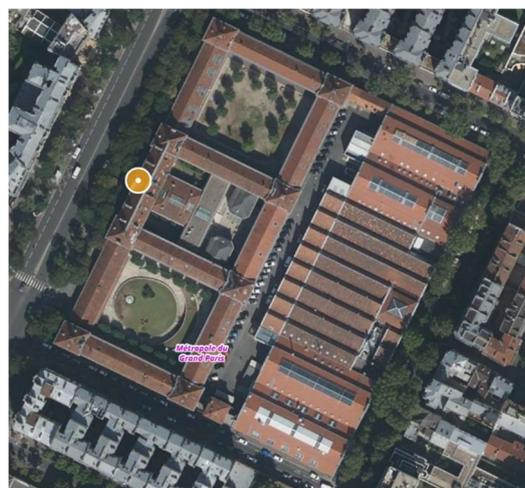
Le site Arts et Métiers de Paris est de nature à contribuer à la biodiversité parisienne en raison de son étendue et du potentiel de ses espaces verts. Le site peut donc s'inscrire dans la composante de la trame verte à Paris 13^e.

La cour Pinel : beau potentiel de végétalisation pour favoriser la biodiversité, en diversifiant les plantations et en préservant les arbres affaiblis par des champignons.

Les courettes végétalisées, la haie présente le long du boulevard de l'hôpital, la prairie sur le dôme de l'amphithéâtre.

Faune déjà présente :

- Plusieurs variétés de lépidoptères observées (papillons blancs, bruns le jour et papillons de nuit)
- Quelques coléoptères (coccinelles, chrysomèles, carabes...) présents
- S'agissant des orthoptères, le dôme du grand amphi transformé en une prairie naturelle se prête à leur habitat et pourrait les implanter.



Quelques données chiffrées	
Surface totale des parcelles constituant le campus	21 444 m ²
Surface bâtie	14 960 m ²
Surface d'espaces vert	4 036 m ²
Surface de toitures végétalisées	Non concerné
Linéaire de haie le long des façades	80 mètres de haie bd de l'Hôpital

Quelques photos du site

Végétalisation de la cour Pinel (différence entre la zone d'humus et la terre appauvrie)



Les 2 courettes végétalisées offrant un potentiel accru de biodiversité



Transformation en cours du dôme du grand amphithéâtre en prairie naturelle et fleurie

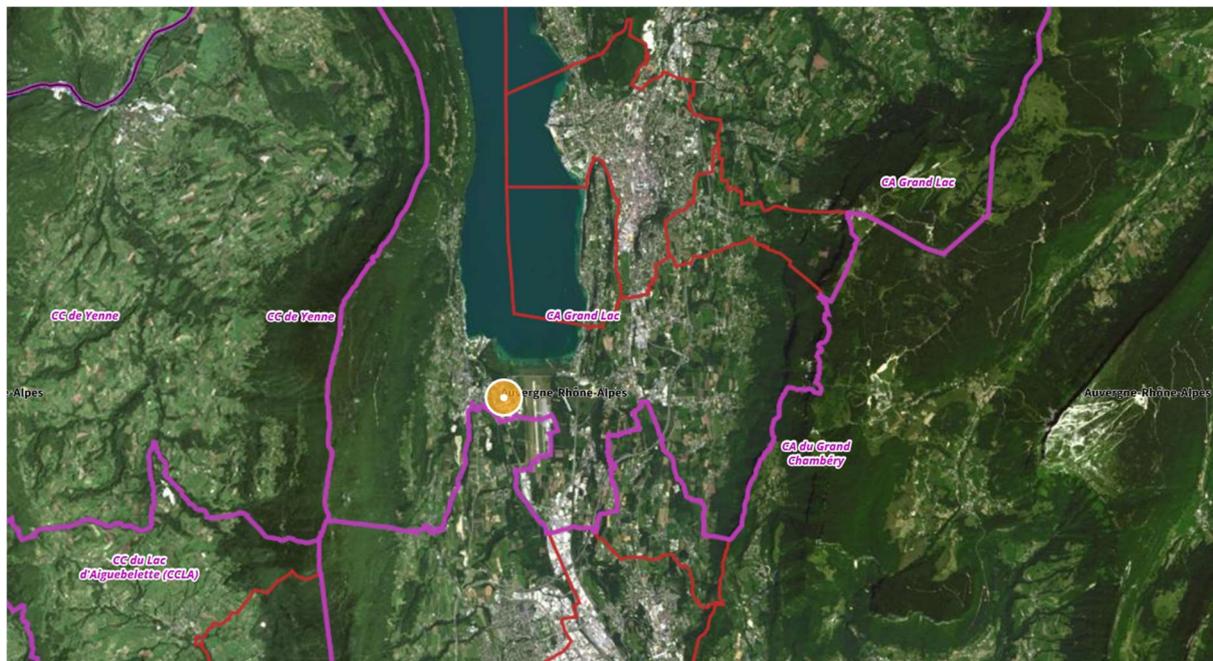


80 mètres de haies dans la dépendance du site favorisant la biodiversité (insectes, rongeurs...)

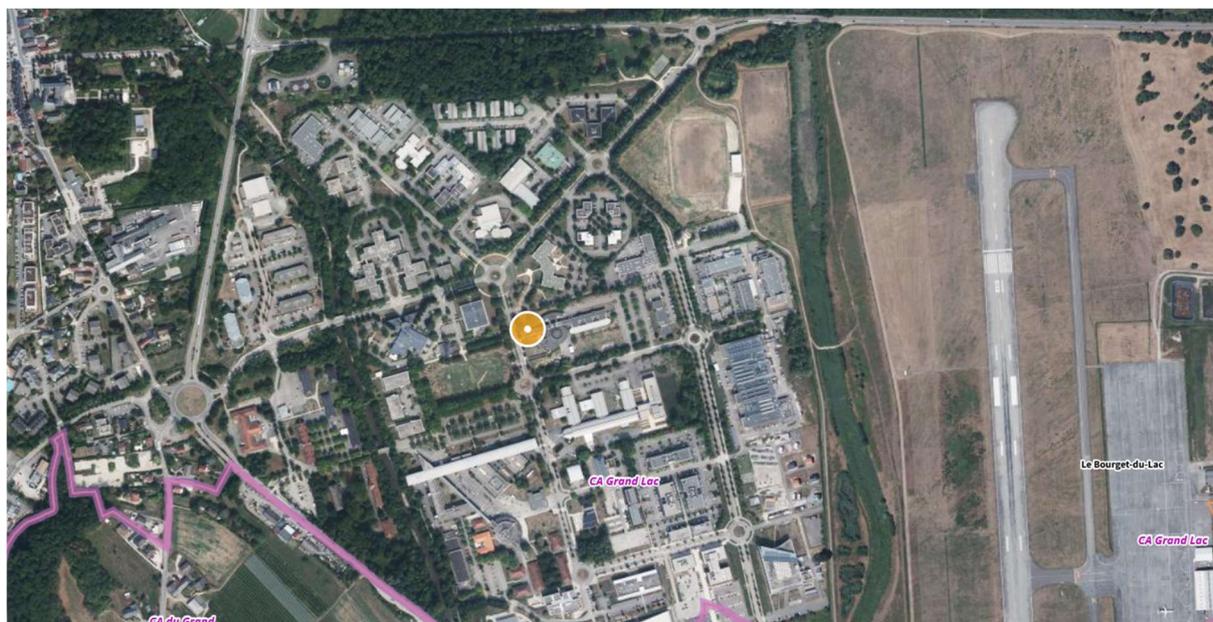


Annexe Présentation des sites

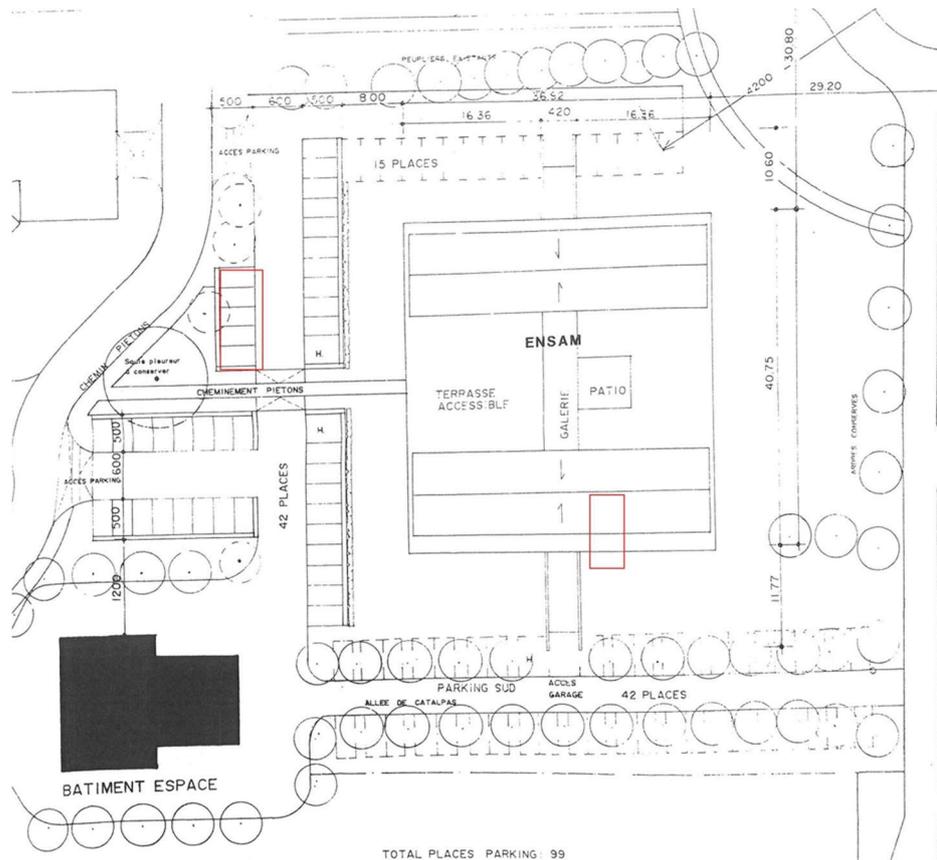
Institut de CHAMBERY



Institut situé en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



4 Rue du Lac Majeur – LE BOURGET DU LAC



Etendue de pelouse 2700m²
 Linéaire de haies 285 MI

Espèces végétales :
Arbres = Acer Campestre (Erables Champêtre), Cetlis Australis (Micocoulier de Provence), Catalpa Bignonioides, Tilia Cordata (Tilleul petites feuilles)
Arbustes en haies = Carpinus Betulus (Charme Commun), Taxus Baccata (If Commun)



Quelques données chiffrées	
Surface totale des parcelles constituant l'institut	6 257 m ²
Surface bâtie	1 888 m ²
Surface terrasses	761 m ²
Surface des espaces extérieurs (avec parkings)	4 660 m ²
Surface des espaces verts (sans parkings)	2 800 m ²
Surface des pelouses	2 700 m ²
Linéaire de haie	285 MI
Surface abri vélo	12 m ²
Surface de toit solaire	670 m ²

Quelques photos du site

